

Communiqué de presse
12 février 2026

Opérations de jaugeage menées sur le bassin des Sorgues à l'occasion de la crue

Ces derniers jours, un appareil a pu être aperçu dérivant tranquillement à la surface de l'eau sur le bassin des Sorgues.

Il ne s'agissait ni d'un drone aquatique ni d'un OFNI (objet flottant non identifié), mais bien d'un appareil de mesure ultra précis utilisé par les équipes du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.



Depuis 2 ans, les agents techniques sont formés au jaugeage via 3 techniques : le courantomètre moulinet, la règle à jauger et le courantomètre à ADCP.

Ce dernier est un appareil de mesure flottant doté d'un capteur de pointe mesurant la vitesse d'écoulement moyenne et la profondeur de l'eau. Il est prêté par la DREAL Auvergne Rhône-Alpes.

C'est avec cet équipement que l'équipe technique du SMBS s'est relayée ces derniers jours sur l'ensemble du bassin afin d'effectuer ces mesures et d'étoffer les courbes dites de « tarage » à l'occasion de cette belle crue de la Sorgue. Ces précieuses courbes établissent la relation entre la hauteur d'eau et le débit au niveau des échelles installées sur le réseau.

L'objectif est de mieux comprendre la répartition des débits sur le réseau complexe des Sorgues, d'affiner la connaissance du fonctionnement hydraulique du bassin et d'améliorer la gestion de la ressource en eau.

La prochaine fois que cet appareil flottera à la surface de la rivière, chacun saura qu'il œuvre au service de la Sorgue et de sa gestion durable.